

Les voyages organisés de résidents autorisés pour le Sud

Cinq décisions d'ordre social, six d'ordre économique et trois en faveur du tourisme saharien : tel est le résultat du CMR tenu le 6 courant et de la réunion tenue ce matin entre le Chef du Gouvernement et le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Lors de la conférence de presse qu'il a tenue aujourd'hui, Habib Ammar, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a annoncé les décisions suivantes :

Mesures d'ordre social

- prise en charge par l'Etat des contributions patronales pour le 4^e trimestre 2020 ainsi que les deux premiers trimestres de 2021 pour les salariés mis au chômage technique par des entreprises touristiques « momentanément en cessation d'activité totale ou partielle » ;
- octroi d'une prime mensuelle de 200 dinars pour les salariés mis au chômage technique ainsi que pour les guides touristiques ;
- faire bénéficier les salariés mis au chômage technique d'un programme de recyclage selon accord entre les fédérations professionnelles et l'Agence des Métiers du Tourisme. Le coût de ce programme sera exceptionnellement pris en charge par le Fonds de Compétitivité FODEC. Les bénéficiaires recevront à la fin de leur formation une prime de présence de 300 dinars ;
- échelonnement du principal de la dette envers la CNSS à hauteur du 3^e trimestre de l'année en cours, avec exemption des pénalités de retard en cas de règlement du principal de la dette ;
- suspension des poursuites contre toute entreprise ayant respecté le calendrier de cet échelonnement.

Mesures d'ordre économique

- exemption des agences de voyages de leur contribution au FODEC (2 dinars par siège) pendant six mois à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- report pour les entreprises du tourisme et de l'artisanat du règlement de l'IS relatif aux exercices 2019 et 2020, et ce jusqu'au 31 décembre 2021 avec échelonnement des paiements à partir de janvier 2022 ;

- réouverture exclusive aux entreprises du tourisme de la plateforme de soutien en ligne ;
- rédaction d'un avenant à l'accord SOTUGAR pour le rendre conforme aux décisions du CMR du 30 avril 2020 et notamment concernant le plafond de crédit d'un million de dinars par entreprise ;
- ajouter plus de souplesse dans l'application des mécanismes de garantie des crédits bancaires accordés aux entreprises du tourisme ;
- prorogation de la ligne de crédit de 10 millions de dinars en faveur des artisans à l'année 2021.

Mesures en faveur du tourisme saharien

- autorisation des voyages organisés pour le tourisme saharien sous condition de l'application du protocole sanitaire et de maintien des « groupes encadrés » ;
- lancement d'un programme promotionnel pour le tourisme local jusqu'au 31 mars 2021 qui sera financé par le FODEC ;
- lancement d'un programme de soutien aux liaisons aériennes avec l'aéroport de Tozeur en vue des réservations de vacances dans le Sud tunisien, qui sera financé aussi par le FODEC.

Le Ministre a indiqué par ailleurs la formation d'un comité interministériel comprenant les ministères de l'Economie, des Finances et du Tourisme ainsi que la Banque Centrale pour traiter des problèmes structurels du secteur, et notamment celui de l'endettement. Ce comité devrait proposer ses solutions dans un délai de 3 mois.



Accord SOTUGAR : mieux vaut tard...

Enfin du concret, peut-on dire : la 2ème réunion entre le Ministre du Tourisme et les représentants des banques, de la SOTUGAR et des professionnels du Tourisme semble devoir aboutir à un déblocage imminent des crédits COVID pour les entreprises touristiques.

Le vendredi 17 juillet, sur la Radio Nationale, les ministres du Tourisme et des Finances annonçaient de concert le déblocage dès le lundi 20 juillet des crédits COVID pour les entreprises du tourisme.

Le lendemain, M. Toumi confirmait devant les journalistes, qui s'en faisaient l'écho, que « *l'accord avec la SOTUGAR (la Société Tunisienne de Garantie) a été signé* ». Depuis ces déclarations, aucun crédit ou quasiment n'a été octroyé puisque l'accord avec la SOTUGAR, permettant la garantie de l'Etat, ne semblait pas avoir été signé.

Aujourd'hui, le Ministre du Tourisme, Habib Ammar, a réuni pour la 2ème fois les parties prenantes de ce dossier. Une réunion à l'issue de laquelle le représentant de la SOTUGAR, Ahmed Trichi, a déclaré que ledit accord « *sera signé dès ce lundi 21 septembre* ».

Même tardifs, les crédits qui seront octroyés aux entreprises touristiques permettront, nous l'espérons, le maintien à flot du plus grand nombre. Nous espérons aussi que le Ministre du Tourisme adoptera le même rythme et la même persévérance dans le traitement des nombreux dossiers de réforme du secteur.

LM

Habib Ammar : empêcher l'effondrement du tourisme

La cérémonie de passation entre l'ancien et le nouveau ministre du Tourisme s'est tenue aujourd'hui au siège du Ministère. On en retiendra la brève allocution de Habib Ammar qui sonne comme une feuille de route pour l'action du Ministère : « *Notre mission est d'empêcher l'effondrement du secteur* », a-t-il déclaré.

En tant qu'ancien responsable de la mise à niveau au sein du Ministère, puis Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme (Slim Tlatli) puis Directeur Général de l'ONTT, Habib Ammar n'a pas manqué de préciser que toutes les études sur le secteur ont abouti, peu ou prou, aux mêmes conclusions et souligné la nécessité de réformes structurelles dont on a toujours retardé l'application.

Un retard qui, doublé des crises successives dues au terrorisme et au Covid, a abouti à la situation critique que vit le tourisme aujourd'hui.

LM

Habib Ammar, nouveau ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Le choix du Chef de gouvernement pour le Ministère du Tourisme s'est porté sur M. Habib Ammar, actuel pdg du groupe Sousse Nord, ancien directeur général de l'ONTT (2010-2014) et ancien directeur de cabinet du Ministre du Tourisme.

En nommant un énarque et un homme du secteur, M. Mechichi a ainsi préféré jouer la carte de la sécurité et de l'expérience et semble parier sur une relance rapide du tourisme tunisien.

Le profil de Habib Ammar semble indiqué pour la phase actuelle du tourisme tunisien qui a un grand besoin de mise en ordre de ses structures et de ses stratégies. Haut fonctionnaire au fait des politiques publiques, et qui a pu tisser de bonnes relations avec les décideurs du secteur touristique, il saura trouver les moyens de remobiliser les équipes du Ministère et de l'ONTT comme celles des professionnels avec lesquels il est resté en contact, notamment en supervisant les Assises du Tourisme.

Il saura aussi trouver les synergies nécessaires avec les autres ministères et notamment ceux du Transport et de l'Environnement – en effet, la prolifération des déchets a atteint des niveaux alarmants et devient un

véritable frein à tout développement touristique.

Lotfi Mansour

D'un professionnel à un autre

Au-delà des déclarations de circonstance, la cérémonie de passation au ministère du Tourisme entre R. Trabelsi et M.A. Toumi était empreinte de beaucoup d'émotion, tant le Ministre sortant et son successeur comptaient d'amis parmi l'assistance.

On retiendra des discours de l'un et de l'autre l'engagement de René Trabelsi à rester au service du tourisme tunisien, tant à travers sa société qu'à titre personnel ; et celui de Mohamed Ali Toumi à continuer le travail accompli par son prédécesseur, mais aussi à remettre à l'ordre du jour les dossiers de réformes restés en suspens ces dernières années.

Tunisia Hospitality Award : le jury reçu par le Ministre

René Trabelsi, accompagné de la nouvelle Directrice Générale de l'ONTT Amel Hachani, a reçu aujourd'hui le jury du trophée Tunisia Hospitality Award (lire **notre article**). Ce jury est composé de Mounir Ben Miled (président du Jury), Mehdi Allani (FTH), Sonya Ayed (FTAV), Walid Tritar (FI2T), Emna Bouchoucha (consultante) et Lotfi Mansour (MCM/tunisiatourism.info).

Le Ministre a approuvé le processus envisagé pour sélectionner les hôtels à primer – processus basé sur le GRI de ReviewPro, donc sur les avis et notes des clients.

Cependant il a relevé que, si le client peut décider de la réputation des hôtels, il doit le faire en étant informé de ses droits et devoirs.

S'inscrivant en faux contre l'idée que « le client est roi », il préfère dire que « le client a toujours raison, sauf quand il a tort ! ».

René Trabelsi a ainsi attiré l'attention sur la difficulté pour les hôtels de faire cohabiter des groupes de clients dont les aspirations sont parfois divergentes. Il a insisté sur le fait qu'il revient aux hôtels d'être pédagogues afin de faire connaître et respecter leurs règlements internes.

Par ailleurs, le Ministre du Tourisme a approuvé l'idée de décerner un prix spécial du Jury aux meilleurs élèves des écoles de formation.

Rappelons que la 10^{ème} édition du trophée Tunisia Hospitality Award se tiendra mercredi 19 juin au Laico Tunis. La distribution des trophées se fera lors d'un dîner-gala qui sera rehaussé par la présence du Ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

De gauche à droite : Sonya Ayed, Emna Bouchoucha, Mehdi Allani, Lotfi Mansour, Mounir Ben Miled, René Trabelsi, Amel Hachani, Walid Tritar.



René Trabelsi (Ministre du Tourisme) et Amel Hachani (Directrice Générale de



René Trabelsi, nouveau Ministre du Tourisme et de l'Artisanat

La nomination de René Trabelsi à la tête du Ministère du Tourisme met fin à la vacance du poste et à la surenchère de prétendants et des partis politiques depuis le départ de Mme Selma Elloumi à la Présidence de la République. L'arrivée du désormais ex-patron de Royal First Travel met le Ministère à l'abri des tensions et convoitises partisans, et promet un redémarrage rapide de la machine du Ministère.

Un redémarrage qui reste toutefois conditionné par la constitution de l'équipe du nouveau ministre, étant donné le départ annoncé de l'actuel Directeur de Cabinet, Nabil Bziouech.

Pour un retour des chaînes espagnoles

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Selma Elloumi, à la tête d'une délégation dont des professionnels, vient d'effectuer une tournée auprès des dirigeants des grandes chaînes hôtelières espagnoles. Des chaînes implantées depuis longtemps en Tunisie, mais dont le développement ou la présence dans le pays a connu un coup d'arrêt ces dernières années.

En effet, hormis Melia Hoteles, dont le départ remonte à 2006, et Vincci Hoteles, qui vient de confirmer son maintien en Tunisie par la signature de deux contrats de gestion pour compte, les chaînes Riu et Iberostar avaient opté jusque-là pour un attentisme passif consistant à ne pas renouveler les contrats arrivés à terme. Cette visite de Mme Elloumi aurait servi à dissiper certains malentendus sur la situation réelle de la destination, et à montrer l'intérêt que continue à porter la Tunisie à sa coopération avec les entreprises espagnoles.

La visite a été aussi l'occasion pour Mme Elloumi de s'entretenir avec son homologue espagnol, le secrétaire générale de l'OMT, ainsi qu'avec la presse ibérique.

Photo en haut : Selma Elloumi avec Carlos Calero, CEO et DG de Vincci Hoteles

Avec le staff Sol Melia (Gabriel Escarer et Maria Zarratuqui)



Avec le staff d'Ibersostar (à la droite de la Ministre, Aurelio Vazquez Villa, CEO)



Avec Carmen Riu (chaîne Riu)



Avec le staff de Vincci Hoteles



Avec le staff de l'OMT

